

Gestion organisation

A3 - Planifier, organiser les travaux et répartir les tâches au sein de l'équipe

Public cible	Parcours CFC (art.32), encadrement services exploitation et commercial
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Connaissance des formules mathématiques de base Module B1, A1 et A2 suivi pour les parcours Article 32
Durée	1 journée 1/2
Horaires	12 heures
Objectifs	Répartir et organiser de manière efficiente le travail des agents dans le cadre d'un abonnement ou d'un travail ponctuel.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Documents d'organisation ➤ Principes de base ➤ Planification ➤ Gestion des moyens ➤ Ressources humaines ➤ Gestion des aléas
Méthodes pédagogiques	Approche théorique de la démarche et des éléments déterminants. Etude de cas réels, nombreux exercices pratiques.
Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>